

entretien avec michèle cusinay un bilan pour l'enseignement primaire

françois othenin-girard

Q

Quelles ont été les mesures prises dans la filière Enseignement primaire pour tenir compte de la diversité ? Pour répondre à cette question, nous avons rencontré Michèle Cusinay, responsable de cette filière à la HEP Vaud. Elle dresse pour *prismes* un panorama de la situation.

« Les éléments liés à la prise en compte de la diversité des élèves dans la formation des enseignants du primaire à la HEP Vaud se situent à plusieurs niveaux, à commencer par la conception même du plan d'études. Ce dernier, après une phase de mise en œuvre, fait régulièrement l'objet d'évaluations qui conduisent, lorsque les recommandations sont légères, à des adaptations dans une visée d'amélioration qualité. Lorsque les changements identifiés nous amènent à envisager des modifications en profondeur touchant à des aspects liés aux contenus et à la structure, nous parlons alors de révision. C'est ce que la filière a conduit dès 2009 pour une nouvelle mise en œuvre en 2012. »

Pour rappel, ces évaluations internes ont été confrontées aux normes externes, en particulier à la réglementation de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) pour la reconnaissance du diplôme, ainsi qu'aux recommandations de la Commission suisse des HEP (la COHEP, alors en vigueur avant la création de swissuniversities en 2015).

Au plan cantonal, il fallait aussi tenir compte de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO, 2011), ainsi que de la future loi sur la pédagogie spécialisée, alors en préparation (LPS, 2015).

« La nécessité d'une meilleure prise en compte de la diversité se trouvait présente dans tous ces éléments, note Michèle Cusinay. Elle a figuré également dans les Plans d'intentions et stratégiques de la Haute école pédagogique du canton de Vaud dès 2012. Elle a donc influencé directement ce que nous avons mis en œuvre dans le plan d'études 2012. »

Interroger les points forts et les points faibles

Il fallait commencer par étudier l'ancien plan d'études – la version 2005.

Les évaluations menées de 2006 à 2010 ont débouché sur une grande synthèse. « Nous nous sommes appuyés sur les évaluations des enseignements par les étudiants, ainsi que sur les rapports d'autoévaluation des équipes de modules. Nous avons aussi interrogé les différents publics : étudiants, formateurs, praticiens formateurs, directions d'établissement, Direction générale de l'enseignement obligatoire, ainsi que les associations professionnelles – une évaluation assez large, se souvient Michèle Cusinay. L'idée était de mettre en évidence les perceptions que les acteurs se faisaient de ce plan d'études, ses points forts et ses points faibles, mais aussi les

compétences qu'ils estimaient être les plus ou les moins développées en formation. »

Tout aussi important : tenir compte des points positifs signalés par la CDIP lors de la reconnaissance du Diplôme en 2006. Ceci pour éviter que des éléments constitutifs de la qualité de ce plan d'études soient perdus de vue lors de cette révision.

Autre élément qui a joué un rôle non anodin : l'avis des nouveaux diplômés. Michèle Cusinay a participé durant plusieurs années à une recherche intitulée « Insertion professionnelle des nouveaux diplômés », des travaux menés dans toutes les Hautes écoles pédagogiques de Suisse romande et du Tessin.

« Un volet de cette évaluation concernait les nouvelles diplômées et les nouveaux diplômés sur les effets de la formation et les difficultés éprouvées lors de l'entrée dans la profession. Or, à propos de la diversité, les personnes interrogées soulignaient que « la vraie réalité des classes » – et notamment « la prise en compte des publics spécifiques » – souffrait d'un important déficit dans la formation. »

« Certes, ce constat concernait toutes les Hautes écoles concernées par cette recherche, mais cela ne faisait que confirmer l'importance de reprendre le plan d'études de manière approfondie afin d'améliorer la situation. »

Renforcer la compétence « diversité »

Les évaluations ont mis en évidence que, parmi les compétences insuffisamment développées, se trouvait la compétence clé n° 7 (voir l'encadré page 42). « Il s'agit de la compétence liée à la prise en compte de la diversité des élèves qui ont



besoin d'adaptations ou souffrent d'un handicap, explique-t-elle. Ces questions sont liées à la pédagogie spécialisée et à la prise en compte, dans les classes de l'enseignement ordinaire, d'élèves qui ont des besoins particuliers. »

En effet, les spécialistes accompagnent désormais les enseignants dans les classes pour prendre en charge les enfants qui ont des besoins spécifiques. « Ce fut un grand tournant dans plusieurs cantons, peut-être plus marqué dans le canton de Vaud en raison du nombre d'enfants qui jusqu'alors étaient confiés à des institutions spécialisées », estime Michèle Cusinay.

Un changement de perspective intégré au plan d'études

Mais la prise en compte de la diversité va bien au-delà, car elle concerne potentiellement toutes les classes. Un changement de perspective qu'il a fallu intégrer au plan d'études. « Lors des évaluations, nous avons réalisé que le plan élaboré en 2005 créait une sorte d'illusion : en commençant par des apprentissages qui n'intégraient pas la prise en compte de l'hétérogénéité des classes et de la diversité des élèves dès l'entrée en formation, il donnait aux étudiants la fausse impression qu'il existait une forme de classe standard – une classe ne comportant pas trop de difficultés et de problématiques complexes. Or ce type de classe n'existe pas ! »

T

Travailler et approfondir différentes facettes de la diversité des élèves

« Après avoir identifié et analysé les problématiques relatives à la prise en compte de la diversité dans la formation des enseignants du primaire, nous nous sommes attelés à trouver des solutions pour améliorer la situation. »

Pour ce faire, la filière a engagé les équipes de formateurs dans une réflexion approfondie à partir des résultats des évaluations et en regard des objectifs à atteindre, ceci tout en respectant le champ des contraintes, notamment sur le plan des ressources allouées à cette formation. « Ces temps d'études ont permis à chacun de pouvoir présenter ses propres approches, ce qui constituait le cœur de leurs enseignements et les cadres de références qui les sous-tendent. Et, à partir de là, de débattre en vue d'élaborer ensemble une nouvelle conception pour ce plan d'études. »

« Ce travail, en partenariat avec toutes les Unités d'enseignement et de recherche de la HEP Vaud, nous a amenés à élargir notre conception de la prise en compte de la diversité des élèves, pour l'ouvrir à la diversité culturelle, linguistique, et à la

prise en compte de la diversité des démarches des élèves, en s'appuyant également sur d'autres compétences du référentiel HEP. »

La dimension de transversalité est ainsi devenue une composante importante du nouveau plan d'études pour les généralistes au primaire. « Pour la prise en compte de la diversité, il fallait proposer des modules spécifiques, mais comme nous avions peu de marge de manœuvre en termes de crédits disponibles, nous avons décidé d'intégrer également des composantes des compétences visées dans des modules de didactiques (français, mathématiques, activités physiques, activités créatrices, apprentissages fondamentaux...) et de sciences de l'éducation (psychologie du développement et santé psychosociale de l'enfant, gestion de la classe, régulation des apprentissages et évaluation...). »

« Dès leur entrée et tout au long de leur formation, les étudiants sont embarqués dans un cursus qui leur permet ainsi de prendre conscience, de travailler et d'approfondir différentes facettes de la diversité des élèves, en lien beaucoup plus direct avec la réalité des pratiques d'enseignement vécues ou observées en classe. »

Nous pouvons ainsi dire que la prise en compte de la diversité fait désormais partie du paysage pédagogique des étudiants de la HEP Vaud – dès la première semaine de leur formation et dans la première classe de stage. /

> offrir à tous les élèves
les meilleures possibilités
de développement,
d'intégration
et d'apprentissages

**Michèle Cusinay, dans la nouvelle formule,
celle du plan d'études 2012, comment les
étudiants sont-ils invités à s'approprier ce
thème de la diversité ?**

Étudiantes et étudiants y sont confrontés dès la semaine d'introduction à la formation, car la diversité y figure déjà comme une thématique abordée. C'est le cas depuis 2011 : la première conférence de rentrée est consacrée à la prise en compte de la diversité, en utilisant à chaque fois une focale différente. Dès les premiers jours, nous transmettons aux étudiants le message suivant : l'enseignement est une profession complexe, toutes les classes sont hétérogènes et il va falloir apprendre à travailler dans différentes dimensions pour appréhender cette hétérogénéité et se familiariser avec la prise en compte de la diversité des élèves, afin d'adapter son enseignement en conséquence. C'est une nécessité, car il en va de la lutte contre l'échec scolaire. « Offrir à tous les élèves les meilleures possibilités de développement, d'intégration et d'apprentissages » et viser « l'égalité des chances » fait partie de la loi sur l'enseignement obligatoire (art. 5, Buts de l'école). C'est un objectif incontournable de la profession, et par conséquent aussi de la formation.

**Et dans la suite du cursus, comment cette
thématique est-elle travaillée ?**

Nous avons réorganisé le plan d'études pour que la prise en compte de la diversité se construise tout au long du cursus – en tissant des liens entre les différentes facettes de cette formation. Le but étant – pour tenir compte des correctifs men-

tionnés plus haut – que l'ensemble de notre public étudiant voie du sens aussi par rapport aux situations qu'ils rencontrent sur leur lieu de stage. Et que cette formation leur fournisse des outils permettant d'analyser et de comprendre les problématiques rencontrées pour identifier des pistes d'action adéquates.

Outre les composantes intégrées à des modules didactiques ou transversaux en lien avec les stages, la diversité est travaillée en deuxième année dans deux modules dédiés : un module consacré à la pédagogie spécialisée et à la scolarisation des enfants ayant des besoins spécifiques, et un autre permettant de travailler la pédagogie interculturelle et le genre. Le premier module s'articule autour des thématiques de l'intégration et de l'éducation pour tous, de l'accessibilité de son enseignement, des défis de la diversité, et du projet individualisé en pédagogie spécialisée. Le second module vise la réduction des inégalités scolaires en permettant de développer une posture d'enseignant attentif à toutes les formes de différences culturelles, de renforcer ses compétences pour une construction d'un climat de classe respectueux des différences visant la construction d'une cohésion sociale, et à acquérir des outils pédagogiques appropriés. Un accent est mis dans ces deux modules sur la prévention de toute forme de discrimination.

Et en troisième année ?

Une offre de modules d'approfondissement – dans laquelle dix-sept modules sont proposés à ce jour – permet aux étudiants de choisir une thématique en lien avec le développement de la compétence 7 afin d'élargir leur champ d'actions. Par ailleurs, la didactique des apprentissages fondamentaux fait l'objet d'un travail plus approfondi pour celles et ceux qui se destinent à enseigner dans les quatre premières années de la scolarité obligatoire (1 à 4 HarmoS). J'ajoute encore que

**Les diplômés interrogés
soulignent que « la vraie réalité
des classes » – et notamment
« la prise en compte des publics
spécifiques » – souffrait
d'un important déficit dans la
formation.**

nous avons chaque année au minimum une quarantaine d'étudiants qui choisissent de réaliser leur mémoire professionnel à partir d'une thématique en lien avec la prise en compte de l'hétérogénéité de la classe et de la diversité des élèves.

**Quel regard portez-vous aujourd'hui sur cette
thématique dans le plan d'études actuel ?**

Les recommandations émises à ce sujet par swissuniversities en 2016¹, puis approuvées par le Comité de la CDIP la même année, nous ont permis de constater que la révision effectuée dans ce cursus était parfaitement en phase avec les visées au niveau suisse : la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves, qui demande de la part de l'enseignant généraliste une approche transversale et systémique, et une pédagogie différenciée ne se centrant pas exclusivement sur les élèves ayant des besoins particuliers.

Une évaluation de cette mise en œuvre a par ailleurs été réalisée par la filière en 2016 en collaboration avec toutes les Unités d'enseignement et de recherche de la HEP Vaud. Nous avons ainsi pu identifier plus précisément ce qui était réellement travaillé dans la formation en regard des attentes au niveau suisse. Une cartographie a ainsi été élaborée, mettant en évidence différents niveaux de traitement de la diversité des élèves dans ce plan d'études : thématique centrale, thématique travaillée, thématique abordée sans opérationnalisation, ou encore thématique potentiellement amenée par les étudiants, par exemple dans le cadre d'analyses de pratiques vécues ou observées en stage.

Pour autant, je me dois toutefois de rappeler qu'il s'agit d'une formation de type généraliste, qui habilite les futures diplômées et diplômés à enseigner quasi toutes les disciplines dans les huit premières années de la scolarité obligatoire. Or, nous ne pouvons prétendre, en trois ans,

former les nouveaux diplômés à faire face à toutes les situations rencontrées au cours de leur carrière professionnelle. Les formations continues ou postgrades, de même que les dynamiques de formation propres aux Établissements, constitueront à n'en pas douter des ressources nécessaires dans une visée de professionnalisation tout au long de la vie.

Comment voyez-vous son évolution ?

Les effectifs étudiants augmentent année après année dans cette filière d'études – plus de 300%

diversité et compétences clés

**Quelles compétences attendre d'un enseignant
professionnel? C'est la question à laquelle
répond le référentiel de compétences. Bref
rappel. Ne sont listés ici que les points qui
touchent directement à la diversité.**

n° 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation, ou un handicap.

n° 1 (1.5) : Prendre en compte la diversité culturelle et linguistique des élèves. L'enseignante ou l'enseignant est attentive à la diversité des contextes d'origine des élèves de sa classe. Il intègre cette dimension lorsqu'il procède au choix de la méthode et du matériel pédagogiques. Il planifie son enseignement de sorte à permettre à ce

en 10 ans – cela constitue en soi un défi important en regard du maintien d'un haut niveau d'exigence qualité pour cette formation. Cela ne peut se faire qu'en agissant en collaboration avec tous les acteurs concernés, à l'interne comme à l'externe. Le récent Plan d'actions de la HEP Vaud visant à promouvoir et à renforcer la formation par alternance, et ses mises en œuvre progressives dès cette rentrée académique, devrait nous aider en ce sens.

Étant donné les enjeux – la qualité des apprentissages des élèves et la lutte contre l'échec sco-

laire –, il s'agit là d'une thématique très sensible, qui demande à être constamment suivie et qui doit faire l'objet d'évaluations régulières, ce que nous ne manquerons pas de faire. /

Note

¹ *Aspects de la pédagogie spécialisée dans la formation des enseignantes et enseignants des classes ordinaires.* Recommandations de la Chambre des hautes écoles pédagogiques de swissuniversities adoptées le 14 septembre 2016 / approuvé par le Comité de la CDIP le 27 octobre 2016

situations d'enseignement-apprentissage.

n° 11 (11.3) : Dans ses échanges avec les autres, l'enseignante ou l'enseignant met en œuvre les principes d'une communication efficace, adaptée au contexte et aux interlocuteurs concernés. Il veille en particulier à prendre en compte les origines culturelles différentes et crée les conditions favorables à l'expression de ses partenaires, accorde de l'attention et de l'intérêt à leurs opinions.

Niveaux de maîtrise attendus en fin de formation (...)
– Tenir compte des différences de culture dans la communication avec les élèves et les parents. /

Source

Brochure, HEP Vaud, « Formation des enseignantes et enseignants – Référentiel de compétences professionnelles ». Première édition, octobre 2004, Réédition : août 2016

